

240810 - Doit-il inviter sa mère, une chrétienne très malade, à se convertir à l'islam?

question

Je suis une chrétienne sur le point de me convertir à l'islam. Mais je voudrais au paravent en savoir davantage. En ce moment, ma mère, qui est elle aussi chrétienne, est atteinte d'un cancer que les médecins ont déclaré incurable. Je souhaite qu'elle accepte d'embrasser l'islam avant sa mort afin que je puisse prier pour elle, une fois décédée. Ma question vise à savoir dans quelle mesure il serait possible pour une personne devenue inconsciente d'embrasser l'islam par la simple prononciation des deux professions de foi? Ne sachant rien de l'islam, la seule prononciation des deux professions de foi ferait-elle d'elle une musulmane, même si elle n'avait rien appris? Que lui arriverait-elle si elle mourrait attachée à sa foi d'origine? Quels sont les choix qui me sont offerts? Puissé-je prier pour qu'elle soit accueillie au paradis? Peut-on dire ces jours-ci que certains musulmans n'ont été instruits correctement en affaires religieuses et que , par conséquent, ils seront excusés au jour de la Résurrection? Comment faire pour que ma mère se retrouve au paradis? Elle est une femme absolument exceptionnelle. J'espère pouvoir bénéficier de votre aide.

la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, nous sommes très heureux d'apprendre que vous allez vous convertir à l'islam car rien ne nous est plus aimable que de guider tous les gens à la religion musulmane.

Servante d'Allah!

L'islam est la religion des prophètes et messagers, la vraie religion, la voie droite, la lumière éclatante qui conduit au paradis du Clément. C'est une religion de justice, de compassion, de bien, de bonté, de bienfaisance, de tendresse , de

cohésion, de patience, de chasteté,
d'honnêteté, de clémence et de courage.

C'est la religion qui a véritablement
honoré la femme; il l'a honorée en tant que mère qu'il faut bien traiter et lui
obéir, et fait dépendre la satisfaction d'Allah Très-haut de la sienne, et
déclaré que le paradis est à ses pieds en ce sens que le chemin le plus court
pour accéder au paradis passe par elle. En plus ,
l'islam interdit qu'on la maltraite ou mette en colère ,ne serait-ce que par
ouf de dépit. Il considère ses droits plus importants que ceux du père et
insiste pour qu'on s'occupe bien d'elle notamment en cas de vieillesse et de
faiblesse. Tout cela est l'objet de nombreux textes du Coran et de la Sunna.

Par Sa grâce et Sa miséricorde, Allah
fait de l'islam le moyen d'effacer tous les péchés qui l'ont précédé. Quand un
mécréant se convertit à l'islam, Allah lui pardonne ce qu'il avait fait pendant
les jours de sa mécréance pour qu'il devienne exempt de péchés. Se référer pour
en savoir davantage sur les beaux aspects de cette grande religion aux fatwa n°
[219](#),
[70042](#) et [128862](#).

Servante d'Allah!

Tout ce que vous avez à faire pour embrasser cette grande religion consiste à
prononcer les deux grandes professions de foi comme vous pouvez le faire. Vous
n'êtes pas tenue de prononcer correctement les lettres arabes. Nous allons vous
transcrire les deux professions de foi en caractères latins:

Ash

hadu an laa ilaaha illa Allah ash hadu anna

Muhammadan rasulu Allah

Dès que vous les aurez prononcées, empressez vous à prendre un bain pour vous purifier et accomplir

la prière du moment. Référez vous à ces importantes fatwas n°[13340](#),[20815](#),[20267](#) et [13569](#).

Nous demandons à Allah de vous assister et de faciliter vos affaires et de vous raffermir en islam. Nous restons toujours prêts à vous clarifier tout ce que vous pourriez trouver ambigu et à vous apporter toute autre assistance possible.

Deuxièmement, vous avez à inviter votre mère à embrasser l'islam. Il faut continuer à le faire, même si elle reste malade et inconsciente. Si elle vous répond et prononce les deux professions de foi tout en sachant que cela fait d'elle une musulmane, son acte lui sera utile auprès d'Allah Très-haut et fera d'elle une membre de la famille de l'islam, même si elle devait mourir tout de suite après et avant d'accomplir un quelconque acte cultuel.

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) avait dit à son oncle , Abou Talib: **«ô oncle, dis: il n' y a pas de dieu en dehors d'Allah, un mot que me permettra de te défendre devant Allah le Puissant et Majestueux.»** (Rapporté par al-Bokhari et par Mouslim).

Si elle mourait mécréante après avoir connu l'islam- à Allah ne plaise- elle ne tirera aucun profit des prières , aumônes et consorts faits pour elle car Allah

Très-haut a dit: **«Dieu ne pardonne point qu'on Lui associe d'autres divinités ; mais Il pardonne à qui Il veut les autres péchés, car celui qui associe à Dieu d'autres divinités commet un forfait d'une exceptionnelle gravité»**

(Coran,4:48). Allah Très-haut dit:**« Il ne sied ni au Prophète ni aux croyants d'implorer le pardon de Dieu en faveur des**

polythéistes, fussent-ils leurs proches, une fois bien établi que ceux-là sont destinés à être les hôtes de l'Enfer.» (Coran,9:113).

D'après Ibn Massoud, le Messenger

d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit:«

Celui qui meurt tout en associant d'autres divinités à Allah entrera en enfer.»

(Rapporté par al-Bokhari et par Mouslim). Se référer

à la fatwa n°

[43164](#).

Troisièmement, toute personne qui

aura reçu correctement l'appel à l'islam en aura eu la preuve. Toute personne

morte sans avoir reçu l'appel à l'islam de manière correcte, aura son destin

confié à Allah. Celui-ci connaît Sa créature mieux que tout autre et Il ne lèse

personne. Il est au fait des affaires de Ses fidèles serviteurs. Ceci s'atteste

dans ce hadith vérifié , rapporté par Abou Hourayrah selon lequel le Messenger d'Allah

(Bénédictio et

salut soient sur lui) a dit: **«Au nom de Celui qui tien mon âme en Sa main, tout**

membre des communautés chrétienne et juive qui aura entendu parler de moi et

meurt sans avoir cru en mon message ira en enfer.» (Rapporté par Mouslim) Se

référer à la fatwa n°

[1244](#).

Allah le sait mieux.